



Patrimoine religieux : **QUELS ENJEUX ?**

Introduction

par Michelle De Becker

Section « églises, lieux de vie »

Service Art, Culture et Foi
du diocèse de Tournai

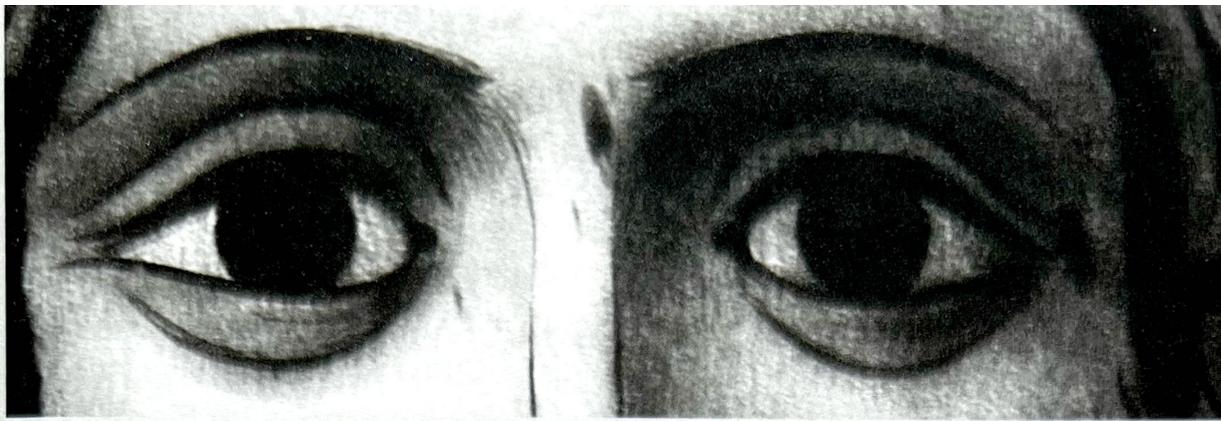
**Pourquoi un voyage
au cœur du patrimoine ?**

Merci à tous ceux et à toutes celles grâce à qui cette publication a pu être réalisée. Nous adressons un remerciement tout particulier à Madame Isabelle Lecocq, oratrice de la journée, qui a, spontanément et bénévolement, accepté de relire, d'harmoniser, et de collationner tous les textes de cet ouvrage.

N° éditeur : D/2009/11.405/3

Editeur responsable : Michelle De Becker

Place de l'Evêché 1 à 7500 Tournai



Patrimoine religieux : QUELS ENJEUX ?

Présidente :
Monique Maillard
(docteur en philosophie et lettres/
histoire – archiviste et conservateur du
patrimoine du séminaire épiscopal de
Tournai)

Regard de l'historien de l'art

par Isabelle Lecocq

Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA)

Département documentation

L'inventaire du patrimoine est la première démarche à entreprendre pour documenter, étudier et connaître valablement celui-ci. Sans cette vue d'ensemble, impossible également de sélectionner les œuvres dont la sauvegarde est impérative et de prendre en temps utiles les mesures de conservation adaptées

Regard de l'historien de l'art - I

Jusque dans les années soixante du 20^e siècle, aucun inventaire général du patrimoine belge n'existait¹. Cette situation a alarmé Pierre Wigny et Renaat Van Eslande, respectivement ministres de la Culture française et de la Culture néerlandaise, de 1966 à 1968. La presse de l'époque rapporte les propos de Pierre Wigny qui s'exprimait en ces termes : *La Belgique ressemble à une femme négligente qui entasse ses bijoux dans un coffret, mais ne connaît pas ses trésors*². La réalisation de cet inventaire qui a pris la forme d'un « répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique » a été confiée à l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), créé en 1948, avec vocation pour œuvrer à l'étude et à la conservation des biens artistiques et culturels belges³.

L'inventaire entrepris par l'IRPA dès 1967 s'est terminé en 1983⁴. Neuf historiens d'art, un par province, ont été chargés de la prospection, canton par canton ; les prises de vue ont été réalisées par neuf photographes privés. Le travail a commencé par le secteur

1. En 1861, le projet d'un *Inventaire général des objets d'art et d'antiquité, appartenant à des établissements publics, et dont la conservation intéresse l'histoire de l'art et l'archéologie nationale* avait déjà été conçu (Arrêté royal du 23 février 1861), mais il ne fut jamais mis en œuvre. Remis à l'ordre du jour en 1931 (Loi du 7 août 1931 sur la conservation des Monuments et des Sites), il ne fut pas exécuté. Néanmoins, des travaux d'inventaire donnèrent lieu à différentes publications : un *Inventaire des objets d'art & d'antiquité existant dans les édifices publics des communes*, en 1902-1931, par le Comité des correspondants de la Commission royale des Monuments et des Sites, et un *Répertoire des biens culturels importants*, en 1957-58, par le Ministère de l'Intérieur, Protection civile, et celui de l'Instruction publique, Direction générale des Beaux-Arts et des Lettres. Un inventaire du patrimoine monumental de la Belgique a été entrepris, dès 1965, par arrondissement, entité, commune et adresse administrative ; il s'est poursuivi dans chacune des trois régions et est soit en voie d'achèvement soit en cours d'actualisation (voir la contribution de Julien Maquet).
2. *Un cri d'alarme de M. Wigny, La Libre Belgique*, édition du 15 avril 1968. Article reproduit dans le bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique n° 27 (1996-1998) célébrant le 50^e anniversaire de l'IRPA (p. 89, pl. 35).
3. L'IRPA est un établissement scientifique fédéral qui a non seulement une mission de recherche mais également de service au public.
4. *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique / Fotorepertorium van het meubilair van de belgische bedehuizen*, Bruxelles-Brussel : Institut royal du Patrimoine artistique/Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium, 1971-1985.

le plus vulnérable du patrimoine, les églises, leur mobilier et leur décoration étant menacés de disparition ou de transformation suite à la modification de la liturgie dans la foulée du Concile Vatican II (1962-1965).

Actuellement, l'IRPA dispose d'un fonds documentaire riche de plus d'un million de clichés qui illustrent les divers aspects de l'art en Belgique et qui présentent une couverture complète du patrimoine des églises de tout le pays. Ce sont non seulement les photographies réalisées entre 1968 et 1983 mais également de plus anciennes et de plus récentes. Les clichés les plus anciens, ce sont d'une part ceux qui ont été réalisés en 1914-1918, dans le cadre de l'inventaire du patrimoine culturel de la Belgique commencé par l'Occupant⁵, et d'autre part les prises de vues effectuées en 1940-1945, à la demande du Commissariat général à la protection aérienne passive. Les clichés les plus récents ont été réalisés lors d'interventions de conservation, de demandes extérieures, d'urgences et de documentation de sujets étudiés par les historiens de l'art de l'Institut, dans le cadre de leur spécialité ou d'un projet particulier. La photothèque est librement accessible et la documentation peut être consultée dans la salle de lecture, grâce à un système de fichiers, ou à partir de la base de données électronique consultable par internet⁶.

La documentation de l'IRPA est exceptionnelle et inclut des photographies d'œuvres d'art et de monuments aujourd'hui disparus. Un exemple parmi d'autres : les vitraux de la fin du 19^e siècle et du début du 20^e siècle de la cathédrale Saint-Paul à Liège ont été détruits pendant la Seconde Guerre mondiale ; ils n'avaient pas été déposés, contrairement aux vitraux anciens.

5. Voir Christina KOTT, *Inventorier pour mieux contrôler ? L'inventaire photographique allemand du patrimoine culturel belge, 1917-18 dans Une guerre totale ? La Belgique dans la Première Guerre mondiale. Nouvelles tendances de la recherche historique*, sous la direction de Serge Jaumain, Michaël Amara, Benoît Majerus et Antoon Vrints, Actes du colloque international organisé à l'ULB du 15 au 17 janvier 2003, Bruxelles-Brussel, *Archives générales du Royaume / Algemeen Rijksarchief*, 2005, p. 283-300 (Études sur la Première Guerre mondiale/Studie over de Eerste Wereldoorlog, 11).

6. <http://www.kikirpa.be>

Regard de l'historien de l'art - 3

Les missions photographiques réalisées dans l'urgence concernent précisément le patrimoine religieux. Avec la réorganisation des cultes et les regroupements de paroisses, la question du devenir des églises se pose avec acuité. Certaines sont désaffectées, réaffectées ou démolies, parfois après une longue période d'abandon. En voici quelques exemples.

Le 11 juin 2007, l'église Saint-Germain de Chapelle-lez-Herlaimont s'est partiellement effondrée suite à des perturbations du sol occasionnées par des travaux de voiries. Dans l'aventure, trois vitraux de la firme Lechantre et Massy ont disparu. Malheureusement, ces vitraux n'avaient pas encore été photographiés. Les vitraux conservés et l'édifice ont fait l'objet d'une mission photographique de l'IRPA en septembre 2007.

À Anderlues, l'église Saint-Médard construite en 1937 sur un terrain minier, en remplacement d'un édifice du 19^e siècle, devait être stabilisée. Devant l'importance des travaux, estimés à plus de trois millions d'euros, la démolition de l'édifice a finalement été décidée ; seule la tour romane du 12^e siècle à laquelle était accolée l'église a été maintenue. Le grand vitrail du chevet plat, une Crucifixion du milieu du 20^e siècle, déjà bien endommagé suite à l'effondrement des meneaux, n'a pas pu être sauvé ni même correctement photographié.

L'église Sainte-Barbe à Péronnes-lez-Binche sera réaffectée et réaménagée en espace culturel polyvalent, avec l'adaptation de ses formes actuelles. Le grand vitrail du chœur réalisé en 1900 par les ateliers Commere & Capronnier ne pourra sans doute être conservé dans son entièreté. Actuellement ne sont envisagés que la restauration et le remplacement des éléments figuratifs principaux, à une place non encore déterminée dans l'édifice. Cette solution n'est certainement pas idéale mais elle est en tous cas préférable à la démolition pure et simple qui avait été crainte tout un temps.

L'église Saint-Remy de Landenne, désaffectée depuis de longues années, devrait pouvoir trouver une nouvelle affectation mais rien n'est encore vraiment décidé. Cet édifice conserve un cycle

complet de vitraux conçus dans les années trente par les ateliers Osterrath de Tilff ; ces vitraux justifieraient à eux seuls le maintien de l'édifice.

Les édifices désaffectés sont parfois démolis, sans autre forme de procès, comme l'église Saint-Hubert de Verviers, victime d'une rationalisation des espaces culturels au sein de la paroisse. Les matériaux de l'édifice avaient déjà été vendus avant même que l'église ne soit démolie. Les vitraux réalisés aux 19^e et 20^e siècles par les ateliers Coucke et Osterrath devaient être vendus aux enchères *in situ*.

Parfois, la démolition de l'édifice désaffecté n'est pas formellement décidée mais l'attentisme finit par condamner des bâtiments irrémédiablement délabrés. Les édifices en sursis ne sont pas rares.

L'église de Jamagne a été fermée au culte il y a plus de quarante ans, suite à l'état de délabrement du bâtiment, avec une interdiction d'accès en 1977. La démolition de l'église votée par la commune dix ans plus tard a été contrée par l'évêché et n'a pas abouti. Un arrêté de classement de 1989 a été suspendu suite à un recours introduit par la commune de Philippeville. En 1991, les travaux étaient chiffrés sur la base d'un projet de restauration détaillé à près de trente millions de francs belges⁷. En définitive, aucune intervention n'a été réalisée. L'édifice comporte une série complète de vitraux du 20^e siècle. Il va sans dire que dans le contexte qui vient d'être décrit, leur conservation n'est guère assurée.

Il est également question de démolir l'église Notre-Dame Lize à Seraing, dans le cadre d'un projet *de revitalisation* du quartier du Pairay, et de déplacer les vitraux du chœur conçus par l'atelier Crickx en 1930 dans l'église qui serait construite en remplacement. En effet, le site devrait voir le développement d'un projet immobilier pour trois surfaces commerciales, trois immeubles à appartements, un parking, un nouveau commissariat et un nouvel édifice de culte, plus petit. L'édifice actuel est trop peu fréquenté par

7. Voir Jean-Louis JAVAUX, *Une église en sursis. Saint-Martin à Jamagne (1779-1780)*, dans *Entre survivance et oubli*, Le Guetteur wallon, 80^e année, n° 1/2004, p. 19-33.

Regard de l'historien de l'art - 5

rapport au volume à chauffer ; des aménagements insolites à l'intérieur de l'église, ont d'ailleurs tenté de remédier à cette situation. La disparition de cette église serait hautement dommageable. Le bâtiment de style néoroman, construit en 1856, est témoin du passé sidérurgique de la Région : il est doté de colonnes en fonte et d'une charpente métallique. À la fin des années quatre-vingts, un édifice de ce type avait déjà été détruit ; il s'agit de l'église Saint-François de Sales, construite à la fin du 19^e siècle dans le quartier du Laveu à Liège par l'architecte Georges Helleputte⁸.

Un autre cas de figure, celui de l'église Saint-Vaast à Fontaine l'Évêque, montre bien le danger des classements partiels. Tous les crédits disponibles pour la restauration de l'édifice ont été affectés à la conservation de l'avant-corps, classé, au détriment de la nef non classée, mais ornée de tout un ensemble homogène de vitraux du début du 20^e siècle.

Dans ce contexte, il n'est pas rare de trouver des vitraux d'église ou de chapelles dans des salles de vente. Par exemple, la presse annonçait la vente en mars dernier chez *MonsAntic* de quatre vitraux provenant de la chapelle néogothique de la rue des Telliers à Mons⁹. Ces vitraux étaient mis en vente sans même que les baies aient été closes.

Tous ces cas ont été rapportés sur la base de simples constats effectués sur le vif, sans aucun suivi des débats ou des discussions qui ont mené à ces situations extrêmes. Il n'est pas question d'entrer ici dans une polémique mais d'attirer l'attention sur une

8. Voir Françoise FONCK, *L'église néo-gothique Saint-François de Sales à Liège, oeuvre de Georges Helleputte*, dans *Maisons d'Hier et d'Aujourd'hui*, vol. 22, n° 85 (mars 1990), p. 7-19.

9. Laure EGGERICX, *Des vitraux chez Monsantic*, dans le journal *Le Soir*, édition du 13 mars 2008 : *La salle de ventes montoise compte, dans sa vacation des 16 et 17 mars 2008, quelques pièces inédites. Parmi elles, quatre vitraux provenant de la chapelle néogothique (1890) de la rue des Telliers à Mons, déclinant des thématiques bibliques. Chaque vitrail mesure 57 sur 99 centimètres et est composé de 8 éléments rectangulaires. Les sujets sont : le Christ au Sacré-Coeur, Sainte-Marie, Saint-Joseph tenant une fleur de lys à la main et Saint-Louis représenté en roi avec ses attributs, la couronne d'épines et les clous de la passion du Christ. À voir dès le 12 mars.*

Regard de l'historien de l'art - 6

situation problématique. Petit à petit, insidieusement, ce sont des sites et des témoins qui disparaissent dans une trop grande discrétion, sans que des relevés corrects aient toujours pu être réalisés ou que les experts compétents aient été consultés.

La conservation du patrimoine doit nécessairement être sélective. Les choix sont inévitables. Mais ils doivent reposer sur une vision intégrée du patrimoine. L'édifice et sa décoration sont indissociables ; dans la mesure du possible, les vitraux ou tout autre élément du décor doivent être conservés dans le cadre pour lequel ils ont été conçus. Des solutions alternatives doivent être mises sur pied. Actuellement, faute d'endroit pour un stockage, même provisoire, les œuvres enlevées des édifices sont détruites ou mises en vente. Ne pourrait-on créer un centre de conservation du patrimoine ? Une initiative anglaise mérite d'être citée en exemple. À des fins de conservation et d'éducation a été créée en 1982 une institution charitable, le *London Stained Glass Repository*¹⁰, dont le but est de trouver une nouvelle destination à des œuvres de qualité provenant d'édifices qui devaient être démolis ou réaffectés.

Dans la mesure du possible, l'IRPA s'efforce de sensibiliser les responsables ayant la charge du patrimoine et de recueillir un maximum d'informations afin d'organiser au moment opportun des missions photographiques visant la documentation d'ensembles remarquables ou menacés de disparition. Cette journée est l'occasion de réfléchir sur la façon d'intervenir, en temps et en heure, avant que les situations ne soient inextricables. Comment faire pour être avertis, autrement que par la *bande*, par l'un ou l'autre collègue confronté à ce problème, de la situation précaire d'édifices menacés afin de pouvoir effectuer au moment opportun l'indispensable travail de repérage avec une ultime mission photographique ?

L'historien d'art peut intervenir de façon déterminante non seulement pour l'étude et l'inventaire du patrimoine, mais également pour organiser la conservation du patrimoine religieux.

10. Voir http://www.worshipfulglaziers.com/stained_glass_repository.asp.

Regard de l'historien de l'art - 7

En Belgique, c'est le milieu des historiens d'art qui a attiré l'attention sur la situation précaire des vitraux. Yvette Vanden Bemden qui devait étudier dans les années septante les vitraux du chœur de la basilique Saint-Martin à Liège pour les publier dans la série du *Corpus Vitrearum* avait d'abord entrepris de les faire nettoyer¹¹. Elle s'est rendue compte qu'aucun atelier spécialisé dans le domaine du vitrail n'était à même d'intervenir avec les soins requis. En définitive, c'est elle qui a organisé le nettoyage des vitraux, en collaboration avec l'IRPA, où elle travaillait. Pour ce faire, elle s'est informée à l'étranger des méthodes employées. Pour le reste des opérations, l'Institut a constitué un *cahier de restauration* afin de faciliter la rédaction du cahier des charges par la Ville de Liège. Dans la foulée, le traitement des panneaux de Saint-Martin ainsi que le travail réalisé par Y. Vanden Bemden au sein du Département Conservation ont été l'occasion pour l'Institut de mettre au point, en collaboration avec quelques maîtres verriers, une *Note technique visant à l'établissement d'un cahier des charges type pour la restauration des vitraux anciens et de valeur*¹². Cette note technique est en train d'être actualisée et complétée. La parution du nouveau document est prévue pour la fin de l'année 2009.

Au terme de cet exposé, il apparaît que le regard de l'historien d'art sur le patrimoine religieux pourrait être quelque peu désabusé, en tous cas, inquiet. Pour être efficiente, la réflexion sur ce patrimoine devrait être concertée ; elle gagnerait à être structurée autour de quatre pôles : – le pôle *inventaire et documentation*, il s'agirait d'assurer au moins l'inventaire exhaustif et la documentation rigoureuse du patrimoine directement menacé : si on ne peut pas tout transmettre aux générations futures, transmettons-leur au

11. Voir Yvette VANDEN BEMDEN, "The Cleaning of the Glass of Saint-Martin in Liège", dans *Conservation and Preservation of Stained Glass*. International Conference. Lunteren, 1981. Central research laboratory for objects of art and science, Amsterdam, Department for the preservation of monuments and historic buildings, Zeist, Amsterdam, 1982, p. 34-36.

12. Yvette VANDEN BEMDEN et Pierrick DE HENAU, *Les vitraux anciens. Note technique visant à l'établissement d'un cahier des charges type pour la restauration des vitraux anciens et de valeur*, Bruxelles : Ministère de la Communauté française, 1987.

moins un souvenir plus précis que vague ; – le pôle *conservation-restauration*, il s'agirait de sélectionner des œuvres prioritaires, tant du patrimoine mobilier qu'immobilier et de déterminer les mesures urgentes de conservation-restauration qui doivent être mises en œuvre à court ou à moyen terme ; – le pôle *reconversion*, il s'agirait de rechercher un lieu qui pourrait accueillir le mobilier afin d'éviter des ventes hâtives et d'envisager une nouvelle affectation respectueuse du lieu et de son histoire pour les édifices où le culte n'est plus exercé, pour autant que leur état le permette ; – le pôle *sensibilisation*, il s'agirait de promouvoir la diffusion auprès du public d'une information de qualité sur la nature du patrimoine, sur les motivations des choix qui sont opérés, notamment en organisant des journées de sensibilisation, d'information et de formation accessibles à tous.

Le moment est venu de conclure en exprimant le vœu que la présente session de réflexion contribue à rassembler les énergies pour que vive le patrimoine religieux.





Patrimoine religieux : QUELS ENJEUX ?



Compte-rendu
de la Journée
de Formation du
18 octobre 2008

03 Michelle De Becker
Pourquoi un voyage au cœur du patrimoine ?

09 Claude Dagens
*Les enjeux culturels et spirituels du patrimoine religieux :
présence chrétienne dans la société et initiation au mystère de Dieu*

23 Myriam Serck-Dewaide
Regard du conservateur-restaurateur d'œuvres d'art

27 Pierre-Yves Kairis
Regard de l'IRPA

31 Isabelle Lecocq
Regard de l'historien de l'art

41 Julien Maquet
Regard de l'historien

57 Paul De Clerck
Regard du théologien

61 Pierre Gilissen
Regard du juriste

77 Monique Culquin
Regard du juriste

91 Stéphane Detournay
Regard du musicien

95 Jean-Yves Quellec
Regard du pasteur

109 Serge Hustache
Regard du touriste

117 Guy Harpigny
Et après le 18 octobre 2008...

